



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Primature



5^{ÈME} RÉUNION DU CONSEIL NATIONAL DE SUIVI DE LA DÉCENTRALISATION (CNSD)

DISCOURS DE SON EXCELLENCE MME. VICTOIRE TOMEGAH DOGBE

PREMIER MINISTRE
DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE



KARA, LE 04 NOVEMBRE 2022



Monsieur le Ministre d'Etat,

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Mesdames et Messieurs les Préfets,

Mesdames et Messieurs les Maires,

Mesdames et Messieurs les Partenaires Techniques et Financiers,

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil National de Suivi de la Décentralisation,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

1. Grâce à Dieu pour ses bienfaits en faveur de notre pays et de ses populations, nous nous retrouvons ce jour pour le bilan d'étapes de notre processus de décentralisation aujourd'hui complète textuellement et effective localement.

2. Je salue la tenue de cette 5ème réunion du Conseil National de Suivi de la Décentralisation qui s'inscrit parfaitement dans la vision du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, de développer une gouvernance concertée, qui implique tous les acteurs et qui nécessite que nous procédions collectivement à une analyse objective des réalisations et des défis qui s'imposent à nous tous et dans le respect des lois que nous nous sommes données.

Distingués membres du Conseil,

3. Je voudrais ici, adresser mes félicitations aux élus locaux pour leur résilience et actions notamment en termes de structuration de leurs administrations depuis que les élections locales se sont tenues.



4. Nous sommes tous conscients du défi que cela a représenté dans la construction de l'identité des communes et de la République des territoires. Aujourd'hui, les populations se reconnaissent dans les communes qui les règlementent et il faut saluer cette capacité à s'imposer dans l'espace public.

5. Plusieurs réalisations ont été faites notamment la rénovation du cadre juridique, l'installation des conseils municipaux des 117 communes, la construction/réhabilitation et l'équipement de plusieurs mairies, la mise en place du Fonds d'Appui aux Collectivités Territoriales (FACT) et son abondement ainsi que le renforcement des capacités des élus et des personnels des collectivités territoriales.

6. Toutes ces avancées traduisent la qualité du leadership, la détermination du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, à faire de la gouvernance locale un outil permettant de rapprocher l'administration de chaque citoyenne et chaque citoyen.

7. Ensuite, je vous félicite pour les relations efficaces et cordiales de coopération que vous avez pu développer avec les services de l'Etat et enfin, je vous félicite pour votre union au sein de la faïtière des communes du Togo, permettant ainsi de porter les sujets de manière coordonnée. Mes félicitations vont également au bureau mis en place.

8. J'adresse mes remerciements aux partenaires techniques et financiers du Togo, qui sont à nos côtés pour faire avancer la décentralisation et en assurer l'effectivité. Je voudrais les rassurer de la disponibilité permanente du gouvernement à faire avancer la décentralisation au Togo, laquelle s'inscrit dans le progrès et l'innovation.

Mesdames et Messieurs,

9. A mi-parcours, il faut reconnaître que les défis restent importants. Le gouvernement en a tenu compte dans sa feuille de route et même dans son organisation en mettant en place des ministères tels que celui chargé du développement des territoires,



celui chargé du désenclavement et des pistes rurales qui sont des exemples de l'attention portée par le Chef de l'Etat aux territoires de notre pays.

10. Dans le cadre de la feuille de route gouvernementale, plusieurs projets adressent directement les préoccupations à un niveau communal. On peut citer :

- le développement des territoires avec le schéma national d'aménagement du territoire et le projet P33 relatif à l'élaboration et
- la mise en œuvre des plans de développement pour des communes pilotes, pour lequel je voudrais préciser que ces derniers intègrent systématiquement un volet Climat Energie, mais aussi
- l'extension des Bureaux du citoyen et la promotion de l'intercommunalité ;
- l'urbanisme avec la construction des logements sociaux, projet P7.

11. D'autres projets ont également été élaborés et sont mis en œuvre pour assurer l'inclusion de toutes les couches de la population et l'augmentation de leurs accès aux services sociaux de base notamment ceux relatifs à l'identification biométrique, à la cartographie des infrastructures socio-économiques ; à l'ouverture de pistes rurales ; à la construction d'infrastructures de voiries urbaines, etc.

12. Pour assurer la réussite de ces projets, nous devons travailler tous ensemble. Le gouvernement est conscient qu'il doit accélérer et il met tout en œuvre, sous l'impulsion du Chef de l'Etat, et en associant les collectivités afin d'optimiser les chances d'obtenir des résultats visibles pour le bénéfice de nos populations.

13. A cet effet, je continue de solliciter votre disponibilité et mobilisation, notamment sur le problème foncier pour accompagner le gouvernement dans la réalisation des grands projets. Quelque fois, il est difficile de constater que lorsqu'il y a un projet concret dans une commune, les administrations locales rencontrent des difficultés pour identifier et mettre rapidement à disposition le foncier. Certaines pratiques observées au niveau de certaines collectivités ne sont vraiment pas encourageantes.



14. En ce qui concerne particulièrement les défis, le premier que nous devons relever est celui de la gouvernance qui est inhérent au niveau de maturité des collectivités territoriales. Le gouvernement s'est attelé à résoudre ce problème en créant l'Agence nationale de formation des collectivités territoriales (ANFCT) pour renforcer les capacités des élus locaux, des personnels des collectivités territoriales, ainsi que des agents de l'Etat impliqués dans le processus de décentralisation. L'administration centrale est prête à accompagner, mais face à ces défis de gouvernance, il faudra aussi s'attendre à ce que des mesures idoines soient prises. Les populations ne comprennent pas que des sanctions ne soient pas prises face à certains comportements et agissements et je voudrais attirer l'attention des uns et des autres sur cette situation.

15. Le second défi que nous devons relever est celui de l'accélération de la réalisation des infrastructures au profit des populations. Le gouvernement en a posé les bases avec le projet d'élaboration et de mise en œuvre des plans de développement pour 15 communes pilotes qui vous sera présenté tout à l'heure. La réussite de ces projets permettra de dupliquer ceux-ci dans toutes les communes.

16. Somme toute, la décentralisation n'est pas une tente dressée pour le sommeil. Acceptons alors les tâtonnements, les améliorations et les transformations y afférents et le parcours reste ambitieux devant la fiscalité, la voirie, la planification, l'urbanisation, le vivre ensemble, etc.

17. L'accompagnement financier du gouvernement sera continu et croissant. Ainsi, depuis 2020, plus de 15 milliards de FCFA ont été mis à la disposition des collectivités au titre du Fonds d'appui aux collectivités territoriales. Ces dotations ont permis de réaliser des ouvrages sociaux collectifs, même s'il ressort que des défis demeurent pour une meilleure utilisation de ces ressources. Nous devons tous nous sentir interpellés par la nécessité de maximiser l'impact de l'utilisation des ressources mises à disposition sur les conditions de vie des populations.

18. J'évoquerais aussi l'embellissement des communes et territoires qui est une nécessité aujourd'hui pour l'amélioration du cadre de vie des populations et qui n'appelle pas à de fortes mobilisations financières mais à un changement de comportement.



19. Le troisième défi à relever est celui de la cohésion et de l'harmonie sur le territoire dans un environnement sécuritaire troublé. Nous devons arriver à sécuriser les populations et les biens, à préserver la paix, et promouvoir le vivre ensemble.

Mesdames et Messieurs les Maires,

20. D'ores et déjà, nous sommes rassurés par votre volonté et votre fort engagement. Nous le remarquons dans le cadre du 5e recensement général de la population et de l'habitat en cours qui est une opportunité unique et offerte à tous pour être dénombré afin de mieux bénéficier des services de l'Etat.

21. Je voudrais saisir l'occasion pour inviter ceux qui seraient encore réticents à l'idée de se faire recenser, à le faire. Il serait dommage que par notre propre manque du sens de responsabilité, nous manquions non seulement à remplir ce devoir mais aussi que cela impacte négativement certains citoyens.

22. Je nous exhorte également au maintien de la vigilance et de l'attention car la situation d'insécurité demeure encore inquiétante et cette vigilance doit commencer dans nos communautés respectives. L'Etat fera sa part et il faut que les collectivités aussi fassent la leur.

Mesdames et Messieurs,

23. En permettant un dialogue large sur la décentralisation, le chemin parcouru et les perspectives, la présente réunion du Conseil National de Suivi de la Décentralisation constitue l'occasion de nous remobiliser pour relever les défis communs.

24. Ainsi, le gouvernement sera attentif aux échanges de ce jour et poursuivra la mise en œuvre de la réforme de la décentralisation, en accordant une priorité accrue aux éléments sans lesquels nous ne parviendrons pas à assurer ni son effectivité ni sa pérennité.

25. Par ailleurs, l'organisation des élections régionales en 2023 et l'installation des Conseils régionaux qui s'en suivra,



marquera une étape décisive en nous permettant de compléter l'architecture de la décentralisation dans notre pays et en ouvrant la voie à une meilleure organisation des responsabilités entre l'Etat, les nouvelles Régions et les Communes.

26. Je voudrais avant de terminer mon propos, rassurer Mesdames et Messieurs les Maires quant à la détermination du Gouvernement à réussir la décentralisation. Votre engagement dans vos communes respectives nous engage tous à faire plus et mieux.

27. Pour toutes ces raisons, et particulièrement pour les belles perspectives que nous offre ce processus de décentralisation, j'ai le plaisir de déclarer ouverte, la 5ème réunion du Conseil National de Suivi de la Décentralisation.

28. Que Dieu bénisse le Togo.

29. Je vous remercie pour votre attention.